



SEN RFP-025 21/22

Services de consultation - Conception et développement d'un programme de stage pour jeunes professionnels autochtones

Amendement #1 et Questions et Réponses # 1

Le 21 octobre 2021

Amendement #1

Insérer :

Le texte suivant a été ajouté au critère obligatoire CO2 :

Le Sénat considérera également l'inclusion d'une expérience et de références pertinentes dans les secteurs privé et à but non lucratif pour ce critère.

Le texte suivant a été ajouté au critère obligatoire CO4 :

Le Sénat considérera également l'inclusion d'une expérience et de références pertinentes dans les secteurs privé et à but non lucratif pour ce critère.

Questions et Réponses # 1

Question 1

En ce qui concerne la note à la fin du critère obligatoire CO2 :

« Pour ce critère, le secteur public désigne une agence ou un ministère fédéral, une société d'État, des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux ou d'autres administrations locales. »

Le Sénat considérera-t-il l'inclusion d'expériences et des références pertinentes dans les secteurs privé et sans but lucratif ?

Réponse 1

Le Sénat considérera également l'inclusion d'une expérience et de références pertinentes dans les secteurs privé et à but non lucratif pour ce critère.